UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

FACULTÉ DES SCIENCES

Extrait du plan d'études pour l'obtention du

Bachelor of Science
dans les branches du secondaire I

Activités créatrices

Accepté par la Faculté des Sciences le 10 mai 2004

HEP FR PH FR

2.6 Activité créatrice

[Version 2004, paquets de validation : BSI1-FS.9001, BSI2-TG.9001]

Remarque préliminaire : La branche *Activité créatrice* (TG) comporte des unités d'enseignement destinées à l'apprentissage des activités textiles et non textiles. Sa variante de base s'étend sur 5 semestres et cumule 40 crédits ECTS. La branche peut être complétée par des unités d'approfondissement durant toute la durée de la formation. Les modules représentent des unités de formation à 20 leçons et sont proposés comme formant une entité complète. L'ordre des modules peut changer. Au total, la branche peut accumuler au maximum 50 crédits ECTS.

Dans les 40 crédits de la branche *Activité créatrice*, 4 sont réservées à la didactique de la branche. Ceux-ci appartiennent aux 15 crédits dont l'acquisition est libre.

2.6.1 Unités d'enseignement

Code	Titre	Sem.	Heures	ECTS
	Première année (14 ECTS)			
TG.1101	Cours de base 1	SH	4	4
TG.1102	Module 1-2	SH	3*	1.5
TG.1201	Cours de base 2	SE	4	4
TG.1202	Module 3-4	SE	3*	1.5
TG.1203	Didactique de branche I	SE	2	2
TG.1204	Semaine d'études I	SE		1
	Deuxième année (16 ECTS)			
TG.1301	Cours de base 3	SH	4	4
TG.1302	Module 5-6	SH	3*	1.5
TG.1303	Didactique de branche II	SH	2	2
TG.1401	Cours de base 4	SE	4	4
TG.1402	Module 7-8	SE	3*	1.5
TG.1404	Semaine d'études II	SE		1
TG.1405	Travail de branche avec application didactique	SE		2
	Troisième année (10 à 20 ECTS)			
TG.1501	Cours de base 5	SH	4	4
TG.1502	Module 9-10	SH	3*	2
TG.1503	Travail final de branche avec présentation	SH		4
	Compléments			
TG.2602	Module à choix 11	SH, SE	1.5*	0.75
TG.2702	Module à choix 12	SH, SE	1.5*	0.75
TG.2802	Module à choix 13	SH, SE	1.5*	0.75
TG.2902	Module à choix 14	SH, SE	1.5*	0.75
TG.2604	Semaine d'études III	SE		1
TG.2605	Travail de branche approfondi avec journal de bord	SH, SE		3.5
TG.2606	Projet interdisciplinaire	SH, SE		2.5

* Cours bloc

<u>Evaluation</u>

Toutes les UE de la branche *Activité créatrice* constituent le paquet de validation *Activité créatrice.* Elles sont évaluées comme suit :

- Les *Cours de base 1* et *2* (TG.1101 et TG.1201) sont évalués selon des critères fixés et communiqués au début du semestre. Ils sont appuyés par un portfolio qui doit être remis à la fin du semestre et certifié par une note.
- Les *Cours de base 3, 4* et *5* (TG.1301, TG.1401 et TG.1501) sont évalués selon des critères fixés et communiqués au début du semestre. Ils sont appuyés par un portfolio qui doit être remis à la fin du semestre et certifié par une note.

- Chacun des *modules 1-2, 3-4, 5-6, 7-8 et 9-10* (TG.1102, TG.1202, TG.1302, TG.1402, TG.1502) sont certifiés à l'aide des prédicats „accepté" ou „refusé".
- Les *didactiques de branche I* et *II* (TG.1203, TG.1303) sont examinées par écrit (60 minutes) ou par oral (30 minutes) et certifiée chacune par une note.
- Les *semaines d'étude I* et *II* (TG1204, TG.1404) demandent une présence active de la part de l'étudiant-e. Celles-ci sont soit „acceptée", soit „refusée".
- Le *Travail de branche avec application didactique* (TG.1405) est certifié à l'aide des prédicats „accepté" ou „refusé".
- Pour le *Travail final de branche avec présentation* (TG1503), un thème, visant un but prédéfini, est développé selon des aspects formels, techniques, didactiques et exemplaires. L'objet et la documentation sont rendus après le 5e semestre et présentés lors d'un examen oral de 30 minutes. Le travail et l'examen oral sont notés.

<u>Evaluation des unités d'approfondissement</u>

- Tous les *modules 6, 7, 8* et *9* (TG.2602, TG.2702, TG.2802 et TG.2902) peuvent être choisis indépendamment les uns des autres ou ne pas être choisis du tout. Cependant, les modules choisis doivent être suivis comme un tout et de manière active.
- La *semaine d'étude III* (TG.2604) se présente sous forme d'un travail pratique accompagné d'un document écrit qui doit être rendu 4 semaines après le cours. Ce dernier sera „accepté" ou „refusé".
- Durant le *Travail de branche approfondi avec journal de bord* (TG.2605*),* un thème à caractère formel, technique et fonctionnel est exploité. Des séries d'expériences et /ou des prototypes doivent être établis. Le travail écrit, composé de textes et de schémas, est certifié par les prédicats „accepté" ou „refusé".
- Le *projet interdisciplinaire* (TG.2606**)** est un travail à caractère didactique. Des séries d'expériences et /ou des prototypes doivent être établis. Le travail écrit, composé de textes et de schémas, est certifié par les prédicats „accepté" ou „refusé".

Remarques:

1) Une unité d'enseignement de la branche *Activité créatrice* dont l'évaluation a conduit à une note insuffisante ou au prédicat „refusée", peut faire l'objet d'une réévaluation.

2) Quiconque choisit la branche *Activité créatrice* doit faire en sorte de pouvoir traiter avec une classe un thème relatif à une activité textile ou non textile durant le travail pratique au CO (EP.1201). Il ou elle doit pour cela en avertir le ou la responsable de la formation pratique.

2.6.2 Description des unités d'enseignement

La branche d'étude *Activité créatrice* comporte les deux domaines *activité textile* et *non-textile*. Les cadres théorique et pratique sont établis. Dans un même temps, certaines discussions portent également sur des questions culturelles, sociales, écologiques et économiques. L'application des connaissances théoriques et techniques se fait à travers la création d'objets.

Cours de base: La branche prête attention aux besoins de base de l'homme: ses déplacements, son habillement, son habitation et ses constructions. Des connaissances relatives à certaines technologies, certains procédés, matériaux, outils et machines sont acquises. Des compléments aux connaissances de bases sont apportés et approfondissent les acquis de bases quant aux matières premières et aux procédés**.** L'expressivité personnelle est exercée à l'aide de travaux orientés vers des problèmes concrets.

Modules: Chaque module représente une unité thématique. L'essentiel repose sur l'apprentissage de techniques spécifiques, sur le contact avec les matières premières et sur l'utilisation appropriée de machines et d'outils.

Semaines d'étude: Choix de thèmes actuels et approfondissement d'un domaine spécifique.